



St-PIAT et ses hameaux

N° 19

Le Mot du Maire.



Cet été, Jean François Alméras nous a quittés.

Avec beaucoup de gentillesse il avait participé à la mise en route de « Trait d'Union » en réalisant l'en-tête du bulletin.

Je lui adresse un dernier merci.

Nous avons appris aussi le décès de Jean Durand-Drouhin,

l'adjoint de Monsieur Quantin et de Madame Nodier. Tous ceux qui l'ont côtoyé en gardent un excellent souvenir.

Chez nos commerçants, beaucoup de changements cette année : après la reprise de l'épicerie par Monsieur et Madame Mihajlov, réouverture du salon de coiffure avec Véronique Lécuyer de Mévoisins et continuité à la boulangerie où Laurent Provendier et son épouse succèdent à leurs parents, partis à la retraite ; à la poste, départ de Monsieur Buquet, nommé dans l'Est de la France.

Grâce à votre participation, le bicentenaire de la Révolution Française a été un véritable succès à St Piat. Je remercie sincèrement tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, y ont contribué.

Bonne fin d'année,

Bernard VIET.

Editorial.

C'est dans ce bulletin municipal, dont il avait réalisé le bandeau, que je me dois de vous remercier tous, pour votre soutien, lors du départ de Jean-François.

Une présence, vaut beaucoup plus qu'un long discours et pour nous, 1989, sera l'année difficile.

Mais la vie continue et ces épreuves nous prouvent bien, que seul, on ne représente pas grand chose, tout est affaire d'équipe et d'unité.

La station S.N.C.F. de Saint-Piat, est en sursis permanent, aidez-nous à la maintenir. Notre gare, en fait n'en est pas une ; elle est une Station. Sa survie ne dépend que du nombre de billets qu'elle distribue.

Pensez-y, avant d'aller acheter votre titre de transport à Maintenon... sinon, c'est bientôt là que vous devrez toujours vous rendre... et les pétitions n'y pourront rien.

J. Alméras



*M. et Mme GOUHIER - 4, rue des Martels
Hors concours des Maisons Fleuries*

Sommaire

Les ordures ménagères	P. 2	Herbicides et débroussaillants	P. 7
H.L.M.	P. 2	Sapeurs pompiers	P. 7
Nouveau : V.T.T.	P. 3	Maisons fleuries	P. 7
Football : saison 89/90	P. 3	Tapage nocturne	P. 8
Les cérémonies du Bicentenaire	P. 4 et 5	Au revoir...	P. 8

Collecte d'ordures ménagères

CE QUE L'ON PEUT METTRE DANS LES ORDURES.

- . les ordures ménagères (préparation des aliments et nettoyage normal des habitations et bureaux) et déchets assimilables par leur nature et dimension,
- . cendres froides,
- . machefers de chauffage central
- . débris de verre et de vaisselle,
- . feuilles,
- . balayages de toutes sortes,
- . chiffons.

QUAND DOIT-ON METTRE LES ORDURES ?

Nous devons sortir nos déchets peu de temps avant la collecte ; ils doivent être mis en évidence sur le trottoir.

DANS QUOI FAUT-IL METTRE LES ORDURES ?

Nos déchets devront être déposés dans des récipients réglementaires, 2 sacs ou poubelles de 75 litres :

- . pas plus de 150 litres par passage,
- . pas plus de 30 kg par récipient ou sac.

A proscrire :

- carton,
 - lessiveuses,
 - bidons,
 - sacs de supermarché,
- et tous autres récipients pouvant être contondants ou difficilement soulevables par les employés.

LES OBJETS ENCOMBRANTS.

Les encombrants ménagers sont les déchets importants, provenant des habitations ; leur manipulation doit se faire sans difficulté ni danger pour les ouvriers du service d'enlèvement. Sont admis les objets de 1 m x 0,50 x 1,5 m (sommier, canapé, machine à laver,...).

LES INTERDITS - LES OBSERVES.

a) Les interdits.

- . terre, gravats
- . carcasses ou pièces détachées de véhicules,
- . liquides,
- . cendres chaudes,
- . matières fécales et produits contaminés,
- . matières ou objets explosifs,
- . produits à caractère dangereux lors du ramassage ou lors de la mise en décharge.

b) Les observés.

- . seringues,
- . sacs de matières fécales et entrailles,
- . gros animaux,
- . huile de vidange,
- . peintures et produits toxiques,
- . moteurs de voiture,
- . carcasses de voitures,
- . 30 à 35 sacs de pelouse,
- . pare brise,
- . batteries,
- . acide de batterie,
- . engrais chimique,...



Ramassage le jeudi. En cas de jour férié le ramassage est le vendredi.

Demande de logement H.L.M.

La Commission d'Aide Sociale souhaite vous rappeler la marche à suivre pour une demande de logement H.L.M.

Vous devez adresser au maire une lettre officialisant votre demande.

Il vous sera demandé de remplir un formulaire donnant des précisions concernant :

- votre identité (munissez-vous d'une carte d'identité ou de tout autre papier officiel justifiant de votre identité),
- votre situation familiale (munissez-vous de votre livret de famille),
- votre situation professionnelle (munissez-vous d'un bulletin de salaire et de votre dernier relevé concernant vos revenus imposables).

- votre situation au niveau des allocations familiales.

Votre demande n'est valable que pour l'année en cours. Si un logement ne vous pas été affecté à la fin de cette période nous vous rappelons que vous devez renouveler cette demande.

Si votre situation familiale, professionnelle subit des modifications, il est souhaitable de les signaler à la mairie.

Si, après avoir déposé votre demande, vous trouvez un logement, nous vous remercions de bien vouloir en informer la mairie afin que celle-ci puisse l'annuler et en faire bénéficier un autre demandeur.

E. Benhamou

TAXI GENEVIÈVE TEL. 37.32.36.31

TOUS LES JOURS A TOUTE HEURE

HÔPITAUX - TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS

46, rue de la République. 28130 SAINT-PIAT



Nouveau à St Piat : le V.T.T.

Une section V T T (vélo tout terrain) est née le 22 janvier 1989 et déjà 33 personnes sont venues avec nous découvrir les chemins de la Vallée de l'Eure.

Cette section se réunit tous les dimanches à 9 heures.

Pour ceux qui ne possèdent pas encore de V T T, 3 vélos sont mis à disposition sur réservation.

Pour 1989 la section a effectué 6 sorties.

- le 28 mai sortie à Mer (41) randonnée effectuée en forêt de Sologne et dans le parc du château de CHAMBORD.
- le 18 juin sortie à St Prest (28) avec le Plaine Bike Chartrain
- le 2 juillet sortie à Theillet (41) avec le club (La ROBOLIOTT-) nos jeunes ont rapporté :
 - 1 coupe : pour le groupe le mieux représenté
 - 1 médaille : pour le plus jeune

- le 17 septembre sortie à Nogent le Rotrou (28) où nos jeunes ont rapporté

1 trophée : pour le groupe le mieux représenté

1 médaille : pour le plus jeune membre

- le 24 septembre sortie à Chartres (28) avec DENIS

GANNE (champion du Paris Dakar en VTT).

- le 9 septembre soirée ADOS (Une partie de la recette a été remise à M. RIPAUD pour qu'il puisse représenter l'amicale au marathon de New-York).

Pour vous joindre à nous téléphonez à :



M. ROCHER Bernard
rue de la Gare St PIAT
37.32.34.39 après 20 heures.

VETETISTEMENT VOTRE.

Football : Saison 1989 - 1990

Nombre de licenciés :

- ADULTES : 24 CHAMPIONNAT
- CADETS : 2 (prêts à MAINTENON)
- MINIMES : 4 (prêts à MAINTENON)
- PUPILLES : 19 CHAMPIONNAT
- POUSSINS : 18 PLATEAUX puis CHAMPIONNAT
- DEBUTANTS : 25 PLATEAUX.

L'école de football du MERCREDI APRES MIDI est suivie assidument par tous ces footballeurs, sous la responsabilité de :

- LIVA DIDIER : joueur - dirigeant sénior
- VENARD HUGUETTE : qui est inscrite à la formation d'ANIMATEUR.
- BUISSON J. MICHEL : dirigeant sénior, arbitre du club.
- RENAULT SYLVAIN : cadet, brevet d'animateur jeunes.
- DEBROCK DENIS : joueur - dirigeant sénior.
- SIMONNET PHILIPPE : joueur - dirigeant et président du club.

Nous remercions les nombreux dirigeants et parents qui suivent chaque samedi, les enfants sur le stade ou à l'extérieur.

Nous félicitons BUISSON Yann 15 ans inscrit au cours d'arbitrage.

Les objectifs du club :

GARDER LE NIVEAU DE L'EQUIPE SENIOR, MOTIVER ET ENCOURAGER LES ENFANTS ET AINSI PROMOUVOIR LE FOOTBALL ET LE SPORT EN GENERAL.

Les Jeunes sont l'avenir du club et gageons que bientôt de nouvelles installations sportives aux normes, leur permettront d'évoluer dans des divisions supérieures.

Nous rappelons à tous que notre objectif reste l'aménagement de la zone sportive dans les années à venir.

Dates à retenir :

SAMEDI 25 NOVEMBRE 1989
BAL DU FOOTBALL



FIN NOVEMBRE - DECEMBRE
PASSAGE DU TRADITIONNEL CALENDRIER DU FOOT

DIMANCHE 31 DECEMBRE 1989
SOIREE St SYLVESTRE.

PH. SIMONNET



Les jeunes

Ann' Charme Esthétique

INSTITUT - PARFUMERIE (Grandes marques)

SOINS DU VISAGE ET DU CORPS

Ouvret sans interruption du Mardi au Samedi inclus, de 9 heures à 19 heures 30.
Dimanche matin, de 10 h à 12 heures 15 - PARKING ASSURÉ

- Soins du visage par aromathérapie
- Soins du corps : amincissants et raffermissants par ionophorèse et sudation
- Epilations
- U.V. Haute-Pression
- Teinture des cils - Décoloration duvet
- Manucurie
- Maquillage (Jour, soir, artistique, mariage)
- Ongle prothésiste

25, rue Bourgeoise - 28230 EPERNON - Tél. 37.83.57.28

LA RÉVOLUTION 1989

Le 13 juillet au soir, la retraite aux flambeaux parcourait le village ; des lampions de toutes les couleurs se dandinaient dans les rues au son de la Carmagnole ! Les citoyens en habit d'époque ouvraient la fête. Tout le monde se retrouva aux abords de la Prairie des Martels où un superbe feu d'artifice fut tiré. La belle bleue ! la belle verte ! le ciel scintillait de mille couleurs sous les applaudissements des grands et des petits. Un bal populaire Place Vauvilliers a clos cette veille de fête jusqu'aux premières heures de l'aube. L'ambiance, la musique qui résonnait dans les rues, tout y était !



Au matin du 14, Monsieur le Maire passait en revue les Sapeurs-Pompiers. Les boutons et les casques avaient dû être astiqués car le soleil les faisait briller de mille feux.

L'après midi, quelle effervescence ! chaque char rejoignait CHANGE, point de départ du défilé. Incroyable le nombre de citoyens costumés ! partout le bleu, le blanc, le rouge flottaient ; on ne pouvait compter les bonnets phrygiens, les charlottes, les sans-culottes, les citoyennes sans oublier le Commissaire de la République ! Les chars avaient pour thèmes et pour artisans :

- La « guillotine » : les Martels - Les « Droits de l'Homme et du Citoyen » : Les Gatines
- La « Bastille » : La libération (rue) et Place Vauvilliers - La « Liberté - Egalité - Fraternité » : Dionval - La « Pompe 1903 » : Sapeurs-pompiers.

Tout ce cortège défila dans les rues des hameaux et du village accompagné d'une musique de circonstance. Saint-Piat n'avait jamais vu autant de monde ; tous les habitants et amis étaient soit dans le défilé soit sur le pas de sa porte. Quelle joie sur tous les visages, même le soleil était de la fête.

De mémoire de vieux Saint-Piatais, le village n'avait pas vécu ça depuis bon nombre d'années !

Plus de 5 km ont été parcourus avant de terminer Place René Quantin où là comme chaque 14 juillet traditionnel des jeux étaient proposés sous le soleil ardent.

La buvette battait son plein.

Vers 21 h. la salle des fêtes gaiement fleurie et décorée fut envahie pour déguster les assiettes anglaises que de bonnes volontés avaient préparées devant un buffet de toute beauté.

La sono battait la Révolution à l'intérieur comme à l'extérieur grâce aux haut-parleurs installés dans les rues - chants et danses réunissaient cette population joyeuse. Les Saint Piatais ne se sont endormis qu'au petit matin du 15, heureux d'avoir manifesté la volonté qu'ensemble de grandes choses peuvent encore être réalisées.

Jeanine Chartier.



es fêtes de SAINT PIAT. Nous avons besoin de votre concours pour alimenter cette manifestation ; confiez-nous
e photo, indiquant au verso votre nom, sera exposée sur un panneau recouvert d'un film protecteur.
de films, contactez Michel LANIER au 37.32.43.79.

La commission du Bicentenaire.

Chez
Monique et Patrick
Bar - Restaurant
40, rue de la République
28130 Saint-Piat
37.32.46.03

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
RÉMY HACHE
7, Place de Vauvilliers
28130 Saint-Piat
37.32.31.32

TABAC - ARTICLES DE PÊCHE - COUPES
MÉDAILLES - TROPHÉES

bar
des sports
Maison Daniel
34, rue de la République
28130 Saint-Piat
37.32.30.04


MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIERRE DE TAILLE
Jean Claude Le Berre
13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS
37.32.34.54

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
VOLAILLES
Michel FOUCAULT
50, rue de la République
28130 - Saint-Piat
37.32.30.14

Sylvia
Coiffure
PARFUMERIE

16, place Sadorge
MAINTENON **37.23.02.02**

BOULANGERIE
PATISSERIE
Laurent
PROVENDIER
11, rue de la République
28130 Saint-Piat
37.32.30.42

Garage I.CAEL

mécanique
tôlerie - peinture
28130 CHARTAINVILLIERS
37.32.34.12


WOLFE BA.VA.TOUTIN
Cuisinier
S.A TOUTIN
28130 MAINTENON

CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE - COUVERTURE
Raymond TEILLARD
Artisan
54, rue des Martels
28130 Saint-Piat
37.32.35.15

E^{ts} ROY
Chemin n° 15
CHANGÉ
28130 - Saint-Piat
37.23.02.74
37.23.03.83

LES QUATRE VENTS
1, place Vauvilliers 28130 Saint-Piat
37.32.32.53
Spécialités : Diners d'affaires
Crustacés Noces
Fondues Banquets
Ouvert à 11 heures
Fermé une soir - Mardi et Mercredi-journée

MINOTERIE
Goubet et Cie
MOULIN
DE L'HORME-HALÉ
28130 Saint-Piat
37.32.30.03


Bray Bernard
Peinture - Vitrerie
Revêtements de sols et murs
10, rue de la République
28130 MEVOISINS
37.32.41.24


HUBERT ALAIN
MAÇONNERIE - RENOVATION
COUVERTURE
24, rue de la République
28130 - SAINT PIAT
37.32.44.54

S.A. GARAGE DU CHATEAU

Hervé BELCŒL
Concessionnaire
RENAULT
MAINTENON
37.23.00.67
EPERNON
37.83.41.44

COCCINELLE

Un libre-service
dans votre village.
Mr et Mme MIHALOV
Place Vauvilliers
28130 Saint-Piat
37.32.37.38

Entreprise de Plâtrerie
TORRES
FERNANDO
45, rue Robert Poisson
28130 Saint-Piat
37.32.36.36

Ont également participé au financement de ce numéro :

Denis LEVEILLARD - Maréchal Ferrant

Bernard VIET - Menuiserie - Charpente - Escaliers - Agencement

Herbicides et débroussaillants

CHOISIR LE BON PRODUIT

La loi impose une « homologation » ou une « autorisation provisoire de vente » (A.P.V.) spécifique, accompagnée d'un étiquetage particulier donnant toutes les INDICATIONS INDISPENSABLES pour un emploi efficace et sûr pour les manipulateurs, la population et l'environnement.

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- L'homologation est obligatoire : avant d'être mis en vente un produit phytosanitaire doit avoir obtenu une autorisation ministérielle appelée « homologation » ou A.P.V. - Elle est matérialisée par un numéro figurant sur l'étiquette.

A CHAQUE SPECIALITE SES USAGES AUTORISES

- Pour chaque produit il y a un ou des usages bien définis.

La matière active, la formulation, les préconisations d'utilisation et les précautions d'emploi vis à vis de l'environnement ont été soigneusement étudiées pour garantir efficacité et sécurité.

- Jamais d'usage non autorisé.

L'utilisation d'un produit phytosanitaire pour un usage non indiqué sur l'étiquette constitue une INFRACTION et ENGAGE LA RESPONSABILITE de son auteur.



L'étiquetage des produits phytosanitaires est soumis à une réglementation stricte.

IL EST INDISPENSABLE de LIRE LA NOTICE avant de choisir un produit et l'étiquetage avant de l'UTILISER.

J.P. BINET.

Maisons fleuries



L'an dernier, nous avons manqué de soleil, cette année quelle saison, un été qui a commencé en mai et se poursuit encore, anti-cyclone oblige !

Si les pelouses ont jauni, les fleurs avec l'aide de Dame arrosoir ont pu agrémenter le village.

Quelques récompenses seront remises aux résidents ci-après :

- M. Mme ARRONDEAU 7 rue des Dolmens CHANGE
- M. Mme COURTEAUX 23 Avenue Pasteur SAINT PIAT
- M. Mme DESCAUSES 10 Allée des Gatines SAINT PIAT
- M. Mme LEVENE 9, Allée des Gatines SAINT PIAT
- M. Mme DUGUET 15, rue Robert Poisson SAINT PIAT
- M. Mme VAILLANT 36 rue du Marais SAINT PIAT
- M. Mme SIMMONET, 23 rue Robert Poisson.

Prix d'ensemble :

Grands H.L.M. - N° 22-24-26-28-30 rue Jean Moulin SAINT PIAT.

Ferme fleurie : M. Mme MACE Rue R. Poisson SAINT PIAT

Encouragements, félicitations à tous, et une citation à certains habitants :

- M. Mme HURET 11 rue des Larris GROGNEUL
- M. Mme PASQUET 17, Avenue Pasteur SAINT PIAT
- M. Mme VALARCHER 10 ter rue des Martels SAINT PIAT
- M. Mme BOGET 18 rue Robert Poisson SAINT PIAT
- M. Mme GALLIOT 55 rue Robert Poisson SAINT PIAT
- M. Mme FROMENT 38 rue du Marais SAINT PIAT
- M. Mme MARCEL 42 rue du Marais SAINT PIAT

Commerçants fleuris :

- M. Mme HACHÉ plombier SAINT PIAT
- M. Mme FOUCAULT boucher SAINT PIAT

Jeannine Chartier

Sapeurs Pompiers



Le 1er juin 1989, Monsieur le Préfet d'Eure et Loir, me confiait le Commandement de la Compagnie des Sapeurs pompiers, qui était, depuis le mois de juin 1987, sous les ordres de Monsieur TEILLARD Raymond, que je remercie et qui reste, mon adjoint.

- Résultats des activités de la Compagnie, au cours des 3 trimestres 1989.
- 7 interventions, pour abattage d'arbres, devenus trop dangereux pour la circulation.
- 2 interventions pour blessés lors de matchs de football
- 3 interventions pour inondations
- 3 interventions pour feux de hangars et broussailles
- 56 interventions pour nids de guêpes et frelons
- 95 heures de faucardement
- Participation de la Compagnie aux cérémonies officielles (8 Mai - 14 juillet - 15 Août).

A. HUBERT

Randonnée Pédestre

DIMANCHE 22 OCTOBRE 89

la.fol - l'ufolep - l'usep. vous invitent à une

**RANDONNE PEDESTRE
7, 12, 18 km**

l'amicale de St Piat, Mévoisins Chartainvilliers, Soutains

- DANS LA VALLEE DE L'EURE -

- Traversée du parc du Château de GROGNEUL *
- Vue sur la vallée depuis les TERRASSES

RV : salle des fêtes St PIAT à partir de 8 h.45

* Nous remercions M. et Mme Jacob d'avoir ouvert leur propriété de GROGNEUL aux participants à la RANDONNEE du 22/10/89.
Melle Brisson exposera ses toiles à la Salle des Filles.



MAY SA

NOGENT - LE - PHAYE
BP 237 - 28004 CHARTRES
TÉLEX CCI EL 760830 CODE DR
TÉL. 37.31.61.60 LG

TRAVAUX PUBLICS

ROUTES CANALISATIONS CARRIERES
VILLES ET COMMUNES
IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES
LOTISSEMENT - CONCEPTION ET RÉALISATION
TRAVAUX PARTICULIERS - TENNIS

Contre le tapage nocturne



Depuis un certain temps, des habitants se plaignent de ne pouvoir se reposer calmement la nuit.

Pour ceux qui ont de longues journées de labeur à accomplir, il est désagréable de ne pas jouir pleinement d'un sommeil réparateur auquel ils ont bien droit.

Il est donc bon de rappeler que la législation a prévu une parade, de 22 heures à 6 heures du matin, il y a délit de tapage nocturne.

Les utilisateurs de 2 roues à moteur sont priés de veiller à ce que les décibels de leurs engins soient en conformité avec les textes de lois.

Les propriétaires de chiens qui les laissent aller à un concert d'aboiements nocturnes ou très matinaux, sont tenus de faire en sorte qu'ils se calment et ce qui serait probablement la meilleure solution enferment, dans un local leurs toutous aboyeurs.

Un appel au bon sens de chacun ferait régner dans le village - **BONNE ENTENTE ET BONNE HUMEUR** -.

Les riverains.

Au revoir... St Piat

C'est sur ces mots que nous quittons Saint-Piat et ses environs.

En tant que postier, je tiens à souligner l'effort consenti par la municipalité qui par ses travaux de rénovation a su donner au village une poste comptant parmi les plus belles du département. Je remercie les clients de la poste, clients postaux et financiers, avec une pensée émue envers les personnes âgées, je n'oublierai jamais l'ambiance chaleureuse de notre bureau de poste.

En tant qu'habitants de Saint-Piat, c'est avec regret que nous quittons, mon épouse et moi, ce village qui nous a accueillis en 1984 ainsi que deux ans plus tard nos enfants nés du Sri-Lanka. Pour eux, leur village natal, ce sera Saint-Piat.

Aussi, nous laissons beaucoup d'amis, mais ce n'est pas un adieu car nous espérons revenir régulièrement dans « notre » village. C'est pourquoi nous disons au revoir... Saint-Piat.

François BUQUET, receveur de la poste.

Mme HOULLIER Nicole

AU BON ACCUEIL BAR RESTAURANT

70, rue de la République - 28130 - SAINT PIAT

37.32.30.77

DIMINUTIF

Véronique Lécuyer

COIFFURE HOMME - DAME

44, rue de la République - 28130 - SAINT PIAT

"Sur Rendez-vous"



37.32.30.11

Le grenier de l'Histoire

- le GRÉNIER DE L'HISTOIRE - musée historique et contemporain a ouvert ses portes au public à LEVES (face à la Mairie) et ne laissera pas les visiteurs insensibles.

Cette exposition, réalisée à titre tout à fait culturel, accorde quelques pages d'histoire partant de l'époque de SAINT LOUIS à nos jours, n'omettant pas l'école au début du siècle, par la présentation de scènes quasi-vivantes comportant : mannequins, documents, armes, objets, le tout parfaitement authentique.

- Les grands parents sont concernés car ils y retrouvent une part de leur jeunesse

- bien des parents « découvrent » et ajoutent maints détails à leurs propres enfants !

C'est donc un « plus » dans notre région qu'il convient de découvrir.

SITUATION DU MUSEE

LEVES - Face à la Mairie

HEURES D'OUVERTURE

du MERCREDI au DIMANCHE INCLUS
de 14 à 18 h.

Suite au malentendu qui les a opposés, Philippe Bervas, membre de la Commission du Bicentenaire, et Bernard Viet, président de cette commission, se sont rencontrés pour une conciliation.

Philippe Bervas affirme ne pas avoir voulu faire une affaire personnelle de la réussite de ce 14 juillet, mais seulement réunir toutes les personnes l'ayant aidé ; il n'avait pas pensé que le texte de son invitation pouvait prêter à confusion. Bernard Viet reconnaît qu'une mauvaise interprétation de ce texte a été la cause d'une réaction trop vive de sa part et de celle de ses adjoints.

Ph. Bervas

B. Viet

CA CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens en action

Le bon sens près de chez vous
Agence de MAINTENON
4, place Aristide Briand

* Permanence St-Piat, tous les vendredis
de 15 h 30 à 16 h 30